

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 042 GOLFE DE SAINT TROPEZ

Bases exonérées sur délibération : 198 757
Plafonnement institué : >>>>>>>>
Coefficient : >>>>>>>>
Bases définitives de l'année précédente : 209 299 912
Bases prévisionnelles d'imposition : 212 251 342

LES COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur
083-200036077-20160330-20160000029-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/04/2016
Publication : 12/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

A TOULON, le 15 mars 2016

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

GUY ROBERT

A , le , le

Le Préfet,

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 042 GOLFE DE SAINT TROPEZ

1259 TEOM - I

COMMUNES	Zone Intercommun. de Percept.	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES	TAUX VOTE	PRODUIT ATTENDU
036 CAYALAIRE SUR MER	01	P	28 424 446	8,07 %	2 293 853
042 CECOLIN	01	P	20 538 302	11,40 %	2 341 366
048 LA CROIX VALMER	01	P	17 320 211	11,12 %	1 926 007
063 LA GARDE FREINET	01	P	4 493 484	10,67 %	4 79 455
065 CHAMPSIN	01	P	12 178 289	7,61 %	926 768
068 CHAMAUD	01	P	26 468 921	10,67 %	2 824 234
079 LA MOLE	01	P	1 972 393	9,67 %	190 730
094 PLAN DE LA TOUR	01	P	5 806 114	13,45 %	780 922
101 RAMATUELLE	01	P	13 581 767	7,00 %	950 724
115 SAINTE MAXIME	01	P	49 105 030	10,67 %	5 239 507
119 SAINT TROPEZ	01	P	26 876 213	10,94 %	2 940 258
152 LE RAYOL-CANADEL	01	P	5 486 172	8,00 %	438 894

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 083-200036077-20160330-20160000029-DE
 Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2016
 Publication : 12/04/2016

Pour l'autorité Compétente" par délégation

A TOULON, le 15 mars 2016

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,
 GUY ROBERT

A , le

Le Préfet,

A Capotoulon, le 30 MARS 2016

Le Président,
 Vincent MORISSE

